

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Comprendre les intérêts métiers et opérationnels de la R&D.
- Connaître les différents avantages fiscaux de la recherche (CIR, CIFRE, contrat jeune docteur...).
- Développer une approche originale de R&D en entreprise.

Public concerné

- Toute personne en relation avec l'industrie immobilière, l'aménagement, l'architecture et l'urbanisme.
- Accessibilité des personnes en situation de handicap, me contacter

Prérequis

Formation initiale dans les champs de l'immobilier, de l'aménagement ou de l'architecture

Contenu

1. Les avantages et défis de la R&D en entreprise
 - R&D et innovation
 - Analyse des signaux faibles
 - Gestion des risques
 - Retours sur investissement
2. Administration et avantages fiscaux de la R&D
 - Le Crédit d'Impôt Recherche (CIR) et l'agrément CIR
 - Les Conventions industrielles de formation par la recherche (CIFRE)
 - Les Contrats jeune docteur
 - Autres dispositifs
3. Quelle mise en œuvre d'une stratégie de R&D en entreprise ?
 - Quelles applications métier ?
 - Les organismes d'accompagnement
 - Mise en application : première structuration d'une stratégie R&D d'entreprise

Méthodes pédagogiques

- Formation dispensée en présentiel ou à distance en fonction des demandes.
- Alternance entre aspects théoriques, illustrations, et mise en application pragmatique sur des projets adaptés à l'activité professionnelle des stagiaires.
- Les supports de formation seront mis à disposition.
- Il est fortement conseillé de se munir d'un mobile/tablette/ordinateur portable le jour de la formation pour plus de confort.

Suivi et évaluation

- Le suivi de l'exécution de l'action de formation se fera à l'aide d'une feuille de présence émarginée en début de journée.
- Un questionnaire de recueil des besoins sera à compléter par le stagiaire en amont de la formation.
- Un questionnaire d'appréciation et une évaluation des objectifs pédagogiques sera à compléter par le stagiaire à l'issue de la formation.
- Une évaluation sur les acquis de la formation sera à compléter par le stagiaire à 3 mois de la formation.
- Une attestation de fin de formation sera envoyée au stagiaire à l'issue de la formation.